

PUM 2050

**Le cas du secteur Assomption-Sud Longue-Pointe ou
quand Montréal priorise les intérêts du Port de Montréal et de l'industrie de la logistique du transport de marchandises au
détriment des milieux de vie et de la santé des citoyens de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve**



Josée Desmeules

Citoyenne de Viauville et militante de Mobilisation 6600 Parc-nature MHM

25 septembre 2024

Secteur Assomption-Sud Longue Pointe



50 000 résidents dans un rayon de 1 kilomètre tracé à partir de la limite du secteur de planification d'ASLP

L'aménagement de ce territoire et les activités qui en découlent sont susceptibles d'avoir un effet sur la qualité de vie d'un nombre significatif de personnes.

-Observatoire des milieux de vie urbains, 2019

Rapport de l'OCPM

Vision de développement économique et urbain du secteur Assomption-sud Longue Pointe Septembre 2019

Recommandation #1

Afin d'améliorer la qualité de vie des résidents et riverains du secteur et de regagner leur confiance, la commission recommande d'agir dès maintenant pour réduire les nuisances actuelles, avant même la mise en place du projet d'Écoparc industriel.

Recommandation #2

La commission recommande que le projet d'Écoparc se donne comme objectif à long terme de réduire et non pas seulement de limiter les nuisances, sur tout le territoire de l'Assomption Sud—Longue-Pointe.

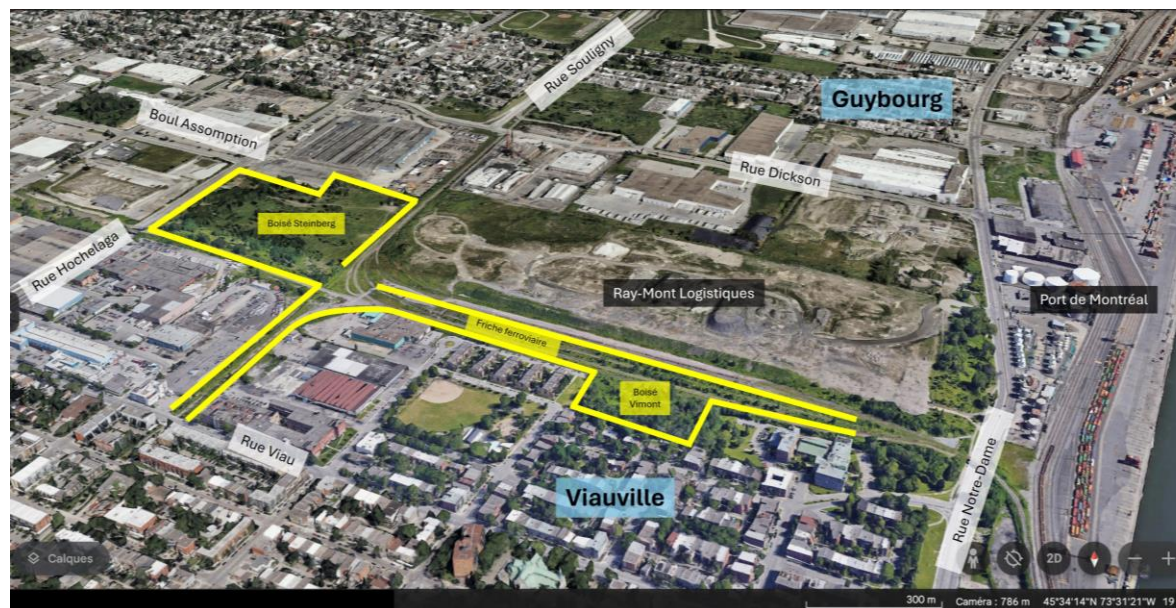
Enjeux sociaux et sanitaires

- ❌ Secteur qui, historiquement, a enduré un fardeau démesuré de pollution (Dre Claudel Pétrin-Desrosiers)
- ❌ Pollution de l'air (grands axes routiers et activités industrielles) et pollution sonore
- ❌ Espérance de vie jusqu'à 9 ans plus courte
- ❌ Secteur trop minéralisé, trois des 10 pires îlots de chaleur de l'île de Montréal sont dans ASLP (2022 Métro)
- ❌ Accès limité à la nature et déficit historique en espaces verts/naturels - Canopée de 4.73% (2015)
- ❌ Plus importante surmortalité de l'île de Montréal lors des vagues de chaleur (2018 DRSP-Mtl)
- ❌ Absence de volonté de faire des études sur les impacts cumulatifs des projets et activités sur le territoire
- ❌ Pire cohabitation industrielle / résidentielle évaluée parmi 134 sites au monde (2021 OMV)

**«Le poumon noir de Montréal»
inquiète les experts**

Cinq ans plus tard, où en sommes-nous ?

- ✓ Boisé Vimont protégé – zonage modifié
- ✓ Le projet de poste de transformation électrique d'Hydro-Québec au Boisé Steinberg a été relocalisé
- ✓ Le projet de prolongement du boulevard Assomption ne passera pas par le Boisé Steinberg
- ✓ Le Boisé Steinberg est entièrement sauvé
- ✓ Une bande large de 45 mètres de la gare de triage Longue-Pointe du CN sera transformée en corridor vert qui doit servir de zone de mitigation des nuisances



Cinq ans plus tard, où en sommes-nous ?

👉 Pas de changement significatif au niveau de la canopée

- ❌ Le pont d'étagement Vickers du Port de Montréal a été mis en service
- Concentration du camionnage (1800+ / jour) et de ses nuisances à proximité de Viauville
 - Le Port reconnaît que la qualité de l'air pour les citoyens de Viauville et NDV sera dégradée



L'évaluation a conclu aux effets suivants:

- Une diminution des émissions de particules sur les rues Notre-Dame Est et Dickson;
- Une augmentation des émissions de particules sur la route du port à l'ouest du nouvel accès, sur le nouveau lien routier, sur le prolongement du boulevard de l'Assomption (puisque'il s'agit de nouvelles voies) et sur l'avenue Souigny.

La remise en suspension des poussières présentes sur les routes est le contributeur le plus important des émissions de particules.

Cinq ans plus tard, où en sommes-nous ?

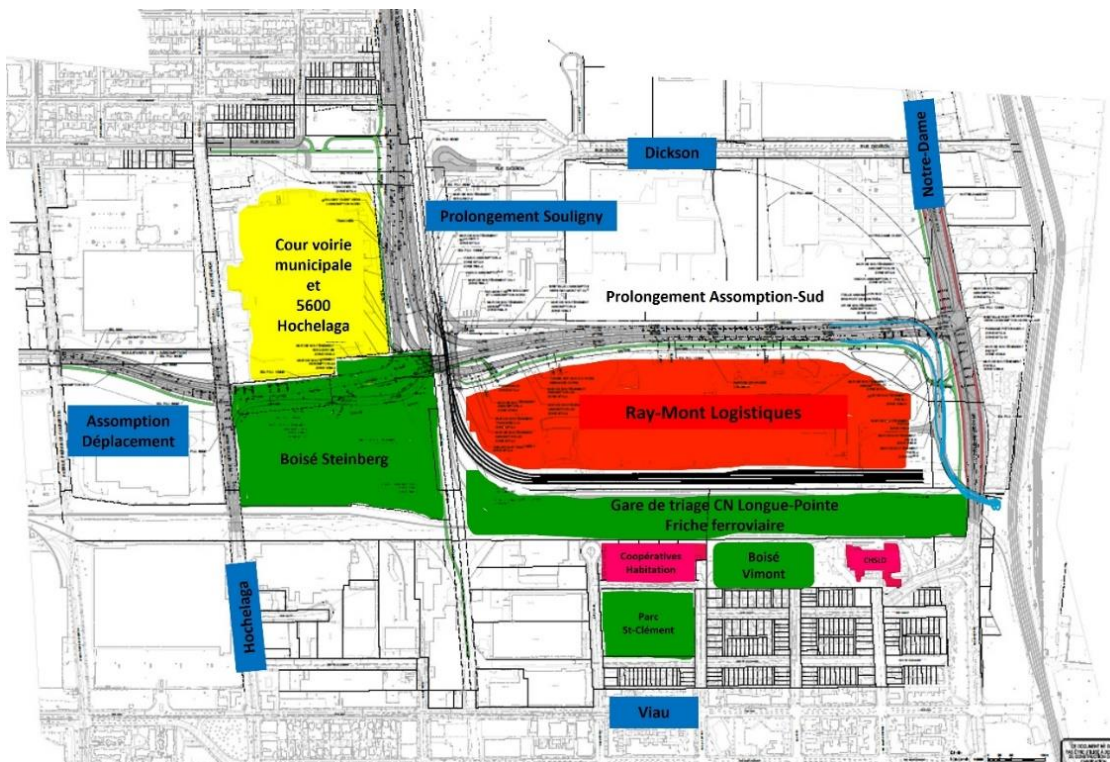
- ✘ Ray-Mont Logistiques est installé à 90 mètres de Viauville
 - Début des opérations, 7h à 19h tous les jours
 - Utilise 8% de son territoire
 - Peut entreposer jusqu'à 5 000 conteneurs sur le site
 - Peut effectuer jusqu'à 1 500 "voyages de camions" par jour
 - 4 600 tonnes métriques d'équivalent CO₂ / année émis dans MHM
 - 3 millions de km / année dans MHM
 - Site 5 fois plus grand que celui de Pointe St-Charles
 - Site qui permet la croissance du volume des opérations de 10 à 15 fois



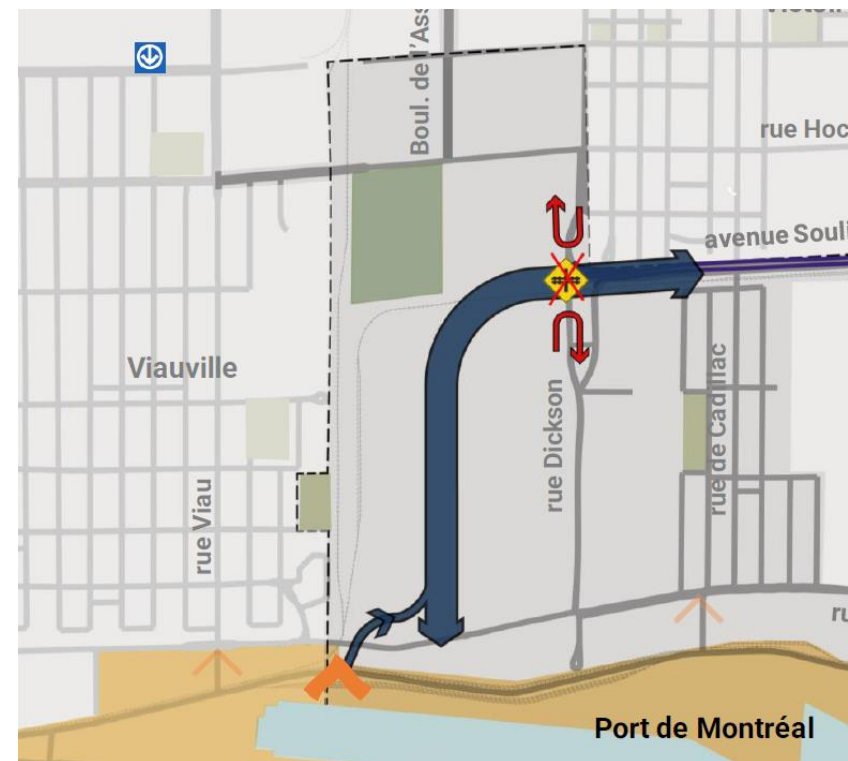
Cinq ans plus tard, où en sommes-nous ?

⊘ Le projet du prolongement autoroutier Assomption-Souigny concentrera, encore une fois à proximité des zones résidentielles, la circulation vers l'autoroute 25 et les nuisances

- 1.3 km de nouvelles routes en « écoulement libre »
- 20 000 véhicules dont 4 000 camions / jour (2019)
- Ajout d'un immense îlot de chaleur avec deux portions surélevées



SUM Décembre 2022 – Identification des zones par JD



SUM Mars 2024

Cinq ans plus tard, où en sommes-nous ?

- 🚫 La moitié de la gare de triage Longue-Pointe du CN sera remise en service quotidiennement
 - 2 trains de 100 wagons / jour
- 👎 Refus de la Ville d'installer une station du Réseau de surveillance de la qualité de l'air (RSQA) dans ASLP
 - À noter que la station 50, située 2.5 km à l'ouest de ASLP, ne mesure que les PM 2.5

Document : 20221125_P_V1_DAP-A_Amenagement_Secteur Assomption_CCGPE



DAP A

Montréal 

A1 - Justification

A 1.1 : Contexte / Besoins

Axe CN

Ce site stratégique se situe entre le quartier Viauville, le boisé Vimont et le nouveau site de transbordement de Ray-Mont Logistiques (RML). L'arrivée de RML dans le secteur induira un achalandage ferroviaire jamais vu dans le secteur depuis les années de la Canadian Steel Foundries. Cette activité causera inévitablement des nuisances au secteur avoisinant. Vu les enjeux importants en matière de santé publique et d'acceptabilité sociale, le SUM recommande fortement de poursuivre les négociations avec le CN* pour l'acquisition d'une bande de 45,7 m à même la gare de triage Longue-Pointe qui servira de zone tampon entre RML et Viauville.

PUM 2050

RECOMMANDATION 15

La commission recommande à la Ville, dans le cadre du PUM :

- de se fixer des objectifs clairs de réduction des polluants atmosphériques reposant sur des indicateurs précis;
- d'adopter des normes montréalaises visant à réduire la pollution acoustique et visuelle.

RECOMMANDATION 10

La commission recommande que le PUM favorise la fluidité et l'efficacité du transport motorisé en dédiant à la logistique des marchandises des axes de transit clairement identifiés et connectés aux réseaux supérieurs du MTQ et de la région métropolitaine.


RECOMMANDATION 12

La commission recommande que le PUM soutienne activement la prospérité économique montréalaise, notamment par le biais des actions suivantes :

- protéger et promouvoir le développement et le rayonnement des activités aéroportuaires, portuaires, ferroviaires, du transport routier et de la distribution des marchandises, afin de pérenniser et de faire prospérer les activités industrielles et manufacturières sur son territoire et à l'exportation;
- travailler activement à poursuivre le développement de la stratégie montréalaise des grappes industrielles et la propager à d'autres secteurs économiques prometteurs;
- favoriser un meilleur maillage entre les entreprises et le milieu universitaire;
- adopter une stratégie relative à l'identité hivernale de Montréal.

Dans ces circonstances est-ce que la réduction des nuisances est possible?

Conclusions

- La présence du Port de Montréal et du Parc industriel de la Grande-Prairie dans l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve imposent aux citoyens riverains du secteur une variété et une quantité de nuisances excessives qui affectent la santé de citoyens et la qualité de leurs milieux de vie.
-  **La Ville de Montréal doit prévoir dans son PUM 2050 d'accélérer les actions d'urbanisme correctif pour assainir nos milieux de vie. Une des grandes priorités doit être de réduire toutes les nuisances et améliorer la qualité de vie de citoyens et riverains du secteur ASLP.**

Conclusions

👉 Le projet prolongement autoroutier Assomption-Souigny n'est peut pas être la solution à la congestion sur la rue Notre-Dame et dans nos quartiers.

- Ce projet doit faire partie de la réflexion sur le réaménagement de la rue Notre-Dame attendu depuis trop longtemps.

« Si ça avait fonctionné, hausser la capacité des autoroutes, il n'y aurait plus de congestion à Montréal. On a fait juste ça dans les dernières décennies »

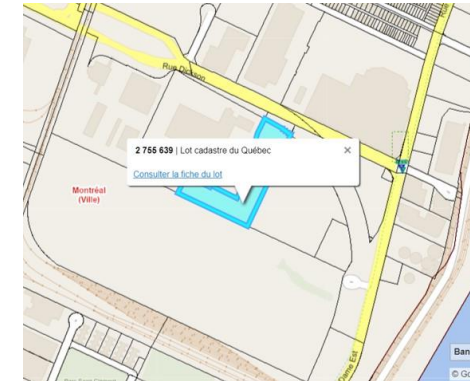
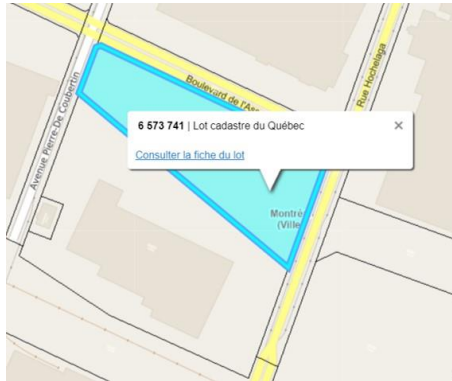
Catherine Morency, titulaire de la Chaire mobilité de Polytechnique Montréal, La Presse 12 décembre 2022



Proposition alternative suggérée par Mobilisation 6600 Parc-nature MHM lors d'une soirée d'information publique conjointe SUM (VdeM) et Mob 6600 le 26 mars 2024

Conclusions

- 👉 En raison des nuisances qui seront générées par la remise en service de la gare de triage du CN, l'accélération de l'implantation du projet de Ray-Mont Logistiques et l'ajout d'une importante infrastructure autoroutière
- La Ville doit procéder rapidement à l'acquisition de plusieurs terrains pour créer une ceinture verte autour de ces projets.



- Tous les terrains de cette ceinture verte doivent être réhabilités en privilégiant l'usage des phytotechnologies.
- La Ville doit installer dans les plus brefs délais une station de mesure de la qualité de l'air dans ASLP
- Le Port de Montréal et ses milliers de partenaires d'affaires doivent se responsabiliser et s'engager à réduire les nuisances causées par leurs activités. Ils doivent également mettre en place des mesures de compensations au bénéfice de la communauté affectée par leurs activités.

MERCI

